

Texte voté à la CA Académique de Poitiers , le mardi 12 septembre 2023

La rentrée 2023 s'est faite dans un contexte international qui a de quoi inquiéter, qu'il s'agisse de la guerre en Ukraine qui semble s'enliser et continue de tuer lourdement, qu'il s'agisse aussi de l'instabilité grande de pays africains qui voient les militaires prendre le pouvoir et retarder encore l'accès à des vraies institutions démocratiques dans ces pays. Des manifestations formulent explicitement le rejet de la France, puissance colonisatrice, qui gagnerait à une politique plus transparente sur le sol africain.

Partout dans le monde, l'effondrement climatique se lit avec méga-feux, sécheresse, inondations meurtrières, tornades et autres catastrophes couteuses en vies humaines. Mayotte connaît au regard de l'eau une situation très préoccupante. La canicule tardive que nous venons de connaître est un signe alarmant. Elle impose aux pouvoirs publics une réaction à la hauteur des enjeux : les effets de communication n'ont que trop duré. Les injonctions hypocrites d'un Bruno Le Maire sont insupportables. Il faut investir et considérablement dans une industrie décarbonée, dans l'isolation des bâtiments, des bâtiments publics déjà, cesser de criminaliser les personnes qui luttent pour défendre, comme à Sainte Soline, des conditions d'existence durables pour l'humanité de demain. L'État, employeur, est responsable de la santé de ses agent.es lorsque le mercure grimpe comme il l'a fait dernièrement. Des mesures claires doivent être prises. La perspective d'une rentrée le 20 Août dans ces conditions paraît irresponsable en plus d'être provocatrice à l'égard des enseignant.es.

Au plan économique, l'inflation continue de galoper. Les prix à la pompe explosent encore. Les taxes foncières grimpent dans nombre de villes. Les ménages sont de plus en plus asphyxiés. Les focus sur les achats de rentrée ont mis en évidence l'angoisse de certaines familles face aux coûts de cette rentrée. La situation financière délicate des associations caritatives comme « les restos du coeur » témoigne d'une explosion de la pauvreté. Et pendant ce temps la préparation du budget à venir annonce encore des restrictions que les particuliers devront supporter, en matière de santé par exemple, pendant que les grosses fortunes continuent de s'enrichir grassement. Et ce gouvernement de faire la guerre à des médecins qui seraient trop prompts à prescrire des arrêts de travail à des salarié.es rincé.es par le travail. Une honte !

En matière d'éducation, la nomination d'un jeune ministre au cours de l'été n'aura pas créé d'embellie. Bien au contraire ! L'insistance du président Macron à faire de l'École son « domaine réservé », la nomination d'un de ses serviteurs les plus zélés ont de quoi nous alerter.

Le choc d'attractivité ne s'est pas produit : ce sont encore plus de mille postes aux concours qui n'ont pas trouvé preneurs. Conséquences immédiates : des enseignant.es manquent à l'appel comme d'autres catégories de personnels d'ailleurs. Notre académie semble moins souffrir de cette situation que d'autres académies, sans doute parce que contrairement aux deux dernières années, les services du rectorat ont travaillé à nommer au plus vite les contractuel.les. Mais la première épidémie de grippe révélera l'ampleur du problème. Deuxième conséquence : les effectifs de classe grimpent partout à des niveaux déplorables, qu'il s'agisse du collège ou du lycée. Le choix a été fait de réduire dans la masse salariale plutôt que d'aider les élèves dont le ministre mesure pourtant lui même les besoins conséquents lorsqu'il appelle à un « choc des savoirs fondamentaux ». La dégradation continue du taux d'encadrement se paie cher pour les enseignant.es qui voient les injonctions pressantes dégrader encore des conditions de travail épuisantes. La médiatisation de l'interdiction de l'abaya à l'école, phénomène très minoritaire, vise avant tout à cacher les conditions catastrophiques de cette rentrée en créant une polémique inutile et dangereuse. Dans les collèges, le défi de l'inclusion est de plus en plus difficile à relever faute de personnels AESH en nombre suffisant, du fait aussi de la multiplication des problématiques de santé psychique chez les élèves. Le collège connaît d'ailleurs une réforme qui ne dit pas son nom et qui risque fort de mettre à mal le collège unique et l'ambition de démocratisation de l'École. Les un.es auront en sixième de la remédiation quand d'autres bénéficieront d'approfondissement. La découverte des métiers qui devrait se mettre en place en Cinquième ne s'adresse-t-elle pas à cette catégorie

d'élèves dont on considère qu'ils et elles feront vite un salariat rentable parce que peu rémunéré ? En lieu et place de savoirs bien maîtrisés, l'on voudrait substituer des certifications qui s'empilent comme s'empilent aussi les évaluations formatées. Et si besoin, on supprime purement et simplement une discipline de la grille horaire comme l'a subi la technologie. Inacceptable ! Il est urgent de laisser les personnels faire leur travail, décider des modalités de leur intervention pédagogique. Fonctionnaires de catégorie A, nous sommes concepteurs de notre métier. Faut-il le rappeler ?

Au lycée, si l'annonce du desserrement du calendrier du bac a été un vrai soulagement pour les équipes, la bataille pour alléger les programmes reste à mener. De même l'allègement du nombre de textes à l'EAF en voie générale est une avancée. Ces victoires, à mettre à l'actif de l'action syndicale, de notre détermination au SNES-FSU sont un début. Il faut poursuivre en effet le démantèlement de la réforme Blanquer qui nuit gravement à la formation des esprits en mettant en concurrence les élèves dans la logique du tri social voulu par Parcoursup. Nous dénonçons l'intransigeance persistante de l'État avec nos collègues mobilisé.es contre le bac Blanquer et lourdement sanctionné.es alors que la preuve est faite que cette réforme est nocive. D'ailleurs elle connaît aménagement sur aménagement depuis sa mise en œuvre.

Collèges, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels : un même péril à combattre, c'est le pacte ! Une bataille à mener, celle d'une vraie revalorisation, conséquente et sur la base de l'indiciaire. La préoccupation des personnels est bien là aussi : dans les salaires et ils et elles sauront le dire le 13 octobre prochain en participant aux actions proposées par l'intersyndicale née de la bataille des retraites. Parce que le pacte n'est pas une revalorisation ; il est l'outil le plus perfide qui soit, mis au point par une gouvernance néo libérale qui rêve de casser les garanties collectives et les solidarités pour mettre en avant les individualités. C'est l'arme grâce à laquelle ce gouvernement entend torpiller le collègue et mettre en œuvre la réforme de la voie professionnelle. C'est une arme redoutable dans les mains des managers que sont devenus certains chefs d'établissement. Les textes sur le pacte ont été publiés au cours de l'été. Ces textes confirment les dangers que nous avions soupçonnés, comme l'astreinte par exemple, la nécessité d'établir des bilans des missions menées, la priorité du remplacement de courte durée... La réalité de la mise en œuvre de ce nouvel outil de gouvernance est qu'il peine à s'imposer déjà et que, lorsqu'il l'est, c'est souvent autour d'un chantage insupportable, voire de pressions inadmissibles.

La formation continue en danger : Selon des informations circulant dans certaines académies et également dans la nôtre, l'absence pour stage de formation serait soumise à l'avis du chef d'établissement et à la possibilité de remplacement. Certaines priorités sont données pour placer les formations hors du temps scolaire (mercredi après-midi, en visio en soirée).

Aussi il nous faudra cette année encore lutter, lutter collectivement. La CAA de Poitiers réunie le mardi 12 septembre appelle à :

- poursuivre la lutte contre le pacte, informer des dangers du pacte, organiser localement le refus du pacte
- préparer, participer et assurer la réussite de l'action AESH du 3 octobre prochain
- participer en nombre à la journée du 13 octobre prochain pour faire valoir notre exigence d'une revalorisation immédiate et conséquente de nos salaires
- participer aux actions du 23 septembre prochain, pour dénoncer les violences policières, défendre nos libertés syndicales
- dénoncer la criminalisation des luttes syndicales et environnementales, des militants syndicaux, notamment ceux mis en cause avec le procès de Sainte Soline, leur apporter notre soutien le 28 novembre prochain à Niort.
- veiller aux diverses actions qui se mettent en place dans les collèges au prétexte d'accompagner les élèves, combattre toutes les formes de déréglementation, exiger que les heures type « accompagnement aux devoirs » soient rémunérées en HSA ou HSE comme avant
- faire vivre le collectif dans les établissements en organisant régulièrement des heures d'information syndicale avec l'appui des s2 et du s3

- participer et faire participer les collègues de nos établissements aux formations proposées par les s2 et le S3 parce que de l'information à l'action, il n'y a qu'un pas souvent.
- préparer le congrès national du Snes-FSU ( du 18 au 22 mars 2024 à La Rochelle) en participant aux congrès départementaux et au congrès académique ( 8 et 9 février 2024 à Niort)
- travailler à faire vivre le SNES et ses revendications dans les CA des établissements
- travailler à faire vivre le SNES-FSU dans nos établissements en proposant la syndicalisation aux collègues